

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard..... 01-40-58-75-00

Annonces..... 01-40-58-77-56

Accueil commercial 01-40-15-70-10

Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 2303

93 – SEINE-SAINT-DENIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY

Ventes et cessions

404 766 362 RCS Bobigny.

KERAC.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 7622.45 EUR.

Adresse : 13, Ave Daniel Perdrige, 93360 Neuilly Plaisance.

Oppositions : Les créanciers des sociétés fusionnantes pourront former opposition à cette fusion dans les conditions et délais prévus par l'article L.236-14 du Code de Commerce..

Commentaires : AVIS DE PROJET DE FUSION KERAC Forme juridique Société par actions simplifiée Au capital de 7622,45 EUR Siège social 13 Ave Daniel Perdrige 93360 NEUILLY PLAISANCE N° RCS 404766362 RCS BOBIGNY, est société absorbée. ENKA Forme juridique Société à responsabilité limitée Au capital de 2583 EUR Siège social 13 AVE Daniel Perdrige 93360 NEUILLY PLAISANCE N° RCS 823361092 RCS BOBIGNY, est société absorbante. Actif : 8355162,84 euros Passif : 4167694,28 euros Actif net apporté : 4187468,56 euros Rapport d'échange des droits sociaux : les apports effectués par la Société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution de titres de la Société absorbante, il n'a été établi aucun rapport d'échange. En raison de la détention par ENKA de la totalité des actions émises par KERAC, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital. Montant prévu de la prime de fusion : 1307768,56 euros. Date du projet : 20/09/2019 Date du dépôt : 08/10/2019 pour la société ENKA et le 10/10/2019 pour la société KERAC, lieu de dépôt : GTC de BOBIGNY..